



BODHICHARYA FRANCE

CENTRE MONASTIQUE BOUDDHISTE TIBÉTAÏN
MEMBRE DE L'UNION BOUDDHISTE DE FRANCE

Procès-verbal du Conseil d'Administration
en date du 19 juin 2016

Le Conseil d'Administration de l'Association Bodhicharya France s'est réuni le 19 juin 2016 à 15h45 à Lusse.

Membres du Conseil présents : 11, excusés : 4, invitée : 1.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer sur l'ordre du jour proposé.

Ordre du Jour:

1er point : approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 9 avril 2016.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité par le CA.

2ème point : évolution des statuts de l'association Bodhicharya France.

Suite aux renseignements pris précédemment, le président propose que deux associations soient créées, l'une cultuelle et l'autre culturelle, et de ne pas retenir la proposition de créer une congrégation. Leurs statuts respectifs devront être précisés. Lama propose que l'on garde les statuts de l'association cultuelle tels qu'ils sont définis actuellement. Mme Matthaey fait remarquer que les deux associations devront être déclarées au journal officiel avant de dissoudre l'association Bodhicharya-France actuelle et qu'il faudra tenir compte des délais nécessaires. De même des personnes devront être nommées pour le futur bureau du CA de chaque association. Un groupe de quatre personnes se propose de travailler à la rédaction des statuts de chaque future association. La proposition est faite de présenter à une prochaine AG extraordinaire la dissolution de l'association Bodhicharya-France actuelle et la création des deux futures associations.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3ème point : remplacement de madame Aline Duperray.

Madame Aline Duperray étant démissionnaire de son poste, la proposition est faite que désormais, Madame Sacha Marche prenne à sa charge le secrétariat auparavant géré par le moine Orgyen en plus de ses fonctions de directrice administrative. Les postes de la lingerie, du ménage des chambres et de la cuisine seraient repris par les moines Orgyen et Lobsang. La location du gîte qui avait été faite précédemment sera maintenue jusqu'à fin août et sera résiliée ensuite, madame Duperray prenant les frais à sa charge jusqu'à cette date. Orgyen s'occupera toujours de l'aspect communication sur le site internet de l'association. La proposition est faite que Madame Marche conserve son poste d'emploi actuel sur 20h, en tant que directrice administrative, et que son salaire horaire passe à 22 euros ce qui lui permettrait d'avoir un salaire net décent de 1500 euros par mois.

Cette proposition apparaît comme étant la seule possible actuellement pour que l'association Bodhicharya-France fonctionne correctement; elle prendrait effet au 1er juillet 2016.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4ème point: point sur les travaux.

- La réfection de la toiture (décapage et remise en peinture) et réfection des gouttières est prévue pour le 5 juillet.
- La réfection du pignon ouest (travaux d'isolation) pour une somme de 500 euros est prévue pour octobre 2016.
- La fenêtre au sud du temple a été changée pour un montant de 1500 euros.

- Les travaux pour la réalisation de la chambre pour personnes handicapées sont reportés à l'année prochaine.
- L'intervention d'un géomètre pour préparer l'installation du futur centre de retraite est actée.
- Après examen des devis demandés à deux architectes pour l'installation du futur centre de retraite comprenant un module d'habitation et une unité sanitaire, il apparaît nécessaire, avant de pouvoir prendre une décision, de demander des compléments d'information notamment en veillant à ce que les deux aient le même cahier des charges au départ. A l'initiative de M Schaab, ce même cahier des charges sera également soumis à un constructeur local pour qu'il nous fasse une troisième proposition.

Toutes ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

5ème point: questions diverses.

Deux week-end pour l'entretien des espaces verts autour du centre sont proposés: l'un en automne les 29-30 octobre 2016, l'autre au printemps: les 13-14 mai 2017.

Madame Olive propose que la fête du Bouddha soit annoncée sur le site internet de l'association. Lama rappelle qu'il est nécessaire que cette information soit faite également dans les tcheulings concernés.

M Arnoux Rappelle la possibilité de travailler par petits groupes pour améliorer le site internet du centre.

La date du prochain CA est fixée au samedi 5 novembre 2016 à 17 heures.

La séance est levée à 17h15, il est dressé le présent procès verbal.

Le président : Denis MANGIN

Le secrétaire : Philippe CHANONIER